

14-FEB-2005

20-MAR-2007 Avis de modification Allergène

**JUST ONE BITE
RAT & MOUSE BAIT
NIBBLERS™
MINI BLOC d'APPÂT**

**TUE RATS ET SOURIS EN UNE SEULE CONSOMMATION
TUE LES RONGEURS RÉSISTANT À LA WARFARINE**

N° D'HOM. 23248 L.P.A.



AVERTISSEMENT POISON

DOMESTIQUE

Avis de modification

GARANTIE:

Bromadiolone.....0.005%

Avertissement, contient les allergènes arachides et blé.

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET: 1.816 kg (4 lbs.)

Fabriqué pour :
FARNAM COMPANIES, INC.
301 West Osborn Road
Phoenix, AZ 85013 USA
1800-548-2828
602-285-1660

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, des animaux domestiques et de la faune. Tenir à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale. Nocif ou fatal en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les bras, les mains et le visage avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Ce produit peut réduire la capacité de coagulation du sang et causer une hémorragie. Ne pas contaminer les lacs, les rivières et les étangs.

PREMIER SOINS : Éviter tout contact des yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Si ingéré, induire le vomissement en donnant 1 à 2 verres d'eau et en touchant le fond de la gorge avec un doigt ou un instrument contondant. Ne rien donner oralement à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. Contacter un médecin ou appeler un centre antipoison immédiatement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : La vitamine K1 administré sous forme d'injections intraveineuses, intramusculaires ou sous-cutanées ou par ingestion buccale est conseillée comme traitement palliatif de l'empoisonnement par un anticoagulant. La gravité du cas mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (T.P.) déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser le contenant vide. Se débarrasser du contenant vide avec les ordures ménagères.

ÉLIMINATION DES RONGEURS : Se défaire des rongeurs morts en les jetant aux vindages ou en les enterrant.

MODE D'EMPLOI

SÉLECTION DE L'ENDROIT À TRAITER : Placer les appâts dans des endroits où les rats et souris voyagent et sont susceptibles de trouver et consommer l'appât. Les meilleurs emplacements d'appâts sont le long des murs, dans les coins ou dans les endroits dissimulés où les rats et souris peuvent manger. Maintenir une provision constante d'appâts frais et retirer le plus rapidement possible tout appât abîmé ou contaminé.

Les appâts traités devront être mis dans des endroits inaccessibles aux enfants, animaux domestiques et la faune ou dans des boîtes d'appâts inviolables.

DIRECTIONS POUR APPLICATION : Pour les surmulots (*Rattus Norvegicus*) : Les surmulots se tiennent habituellement au plancher principal d'un édifice et dans des terriers. Ils se promènent, habituellement à environ 15 à 100 mètres de leur site de repos afin de se nourrir ou s'abreuver. Éliminer autant de nourriture et d'eau que possible et placer 3 à 16 morceaux de Nibblers (normalement à intervalles de 5 à 10 mètres) par emplacement. Maintenir une provision ininterrompue d'appâts frais pendant 10 jours ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signes d'activité. Souris : Placer 1 morceau de JUST ONE BITE NIBBLERS™ MINI BLOC d'APPÂT à intervalles de 2 à 4 mètres, par emplacement. Deux morceaux peuvent être requis aux endroits où l'activité des souris est très dense. Maintenir une provision constante d'appâts frais pendant 15 jours ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signes d'activité. Remplacer les appâts contaminés ou abîmés immédiatement. Pour prévenir la réinfestation, éliminer la nourriture, l'eau et les refuges autant que possible. Si une réinfestation survient, répéter le traitement. Lors d'infestation persistante, placer des boîtes d'appâts permanentes et les remplir au besoin.

Agent résident pour Canada:

Farnam (Canada) Marketing, Inc.

#700, 10104 – 103rd Avenue · Edmonton AB T5J 0H8

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))